

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 01 décembre 2022
Délibération n° 2022 - 32

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 11
Représentés : 2

Votes :

Pour : 13
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 25 novembre 2022 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : vendredi 25 novembre 2022

Présents : Thierry AILLAUD, Pierre AMALOU, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Séverine RAMON, Jean Michel CLAREY, Claudie BERARD, Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL, Catherine DUSCHA, Valérie GROS

Absents :

Absents excusés : Gaëlle ROUX-MENON, Yves LEBORGNE

Pouvoirs : Gaëlle ROUX-MENON à Catherine DUSCHA, Yves LEBORGNE à Claudie BERARD

Secrétaire de séance : Florence LAUSSEL

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif- année 2021

Madame Catherine DUSCHA, adjointe au Maire, en application des articles L.2224-5 et D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, fait lecture aux membres du Conseil Municipal du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2021.

Ce rapport, mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie, doit être présenté au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Considérant que ce rapport contient obligatoirement les indicateurs techniques et financiers conformément à la réglementation,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Catherine DUSCHA et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif de l'année 2021.
- autorise Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Fait à ARGELLIERS, le 01/12/2022

Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le

Après affichage le 05/12/2022

La secrétaire
Florence LAUSSEL



Le Maire
Pierre AMALOU

